

BRÈVES SECTORIELLES

États-Unis

Une publication du SER des États-Unis
N°2025-14 du 11 avril 2025

Sommaire

Commerce et sanctions

1. La Maison-Blanche publie deux décrets présidentiels modifiant les droits de douane « réciproques »

Climat – énergie – environnement

2. Le président Trump signe un décret pour soutenir et stimuler l'industrie du charbon
3. Le président Trump veut supprimer les lois des États fédérés et les actions judiciaires qui entraveraient les projets énergétiques
4. Le président Trump demande une réévaluation périodique de la pertinence des règlements liés à l'énergie

Transport et infrastructure

5. Le président Trump signe un décret pour « restaurer la domination maritime de l'Amérique »

Industrie

Brèves

Distribution et divertissement

Brèves

Agriculture et industrie agroalimentaire

6. La Secrétaire à l'Agriculture demande à ses services d'intensifier la lutte contre les risques qui menacent la forêt et d'augmenter durablement la production de bois

Numérique et innovation

7. Le président Trump signe un décret contre les barrières réglementaires anticoncurrentielles
8. L'administration Trump réforme le cadre fédéral d'adoption et d'acquisition de l'IA par les agences

Santé

9. Une juge fédérale bloque de manière permanente les coupes dans les financements NIH
10. Le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) met fin à de nombreux contrats
11. Le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) annonce que les traitements contre l'obésité ne seront pas couverts par Medicare

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, [ici](#).

Commerce et sanctions

1. La Maison-Blanche publie deux décrets présidentiels modifiant les droits de douane « réciproques »

Le 8 avril, à la veille de l'entrée en vigueur des droits de douane « réciproques » [voir [Brèves sectorielles du 4 avril 2025](#)], la Maison-Blanche a [relevé](#) de 34 % à 84 % le taux applicable aux importations en provenance de Chine, en réponse aux droits de douane additionnels de 34 % contre les États-Unis annoncés le 4 avril par la Chine.

Le 9 avril, la Maison-Blanche a [publié](#) un nouvel amendement à l'[Executive Order 14257](#) du 2 avril. Ce nouvel *Executive Order* (EO) suspend pour une durée de 90 jours les taux individualisés de droits « réciproques » et impose un droit universel de 10 %, qui s'applique à l'ensemble des partenaires des États-Unis à l'exception de la Chine, du Canada et du Mexique. Pour justifier ces modifications, le président Trump se prévaut de la section (c) de l'EO 14257 énonçant qu'il peut modifier les droits instaurés « si un partenaire commercial prend des mesures importantes pour remédier aux accords commerciaux non réciproques et s'aligner suffisamment avec les États-Unis sur les questions économiques et de sécurité nationale ». Il rappelle que « plus de 75 partenaires commerciaux, y compris certains pays énumérés à l'Annexe I de l'EO 14257, ont contacté les États-Unis » pour engager des négociations commerciales. À l'inverse, l'EO relève une nouvelle fois les droits de douane « réciproques » contre la Chine, à 125 %, en réponse aux dernières rétorsions décidées par Pékin. Ces droits de douane « réciproques » s'ajoutent aux autres droits de douane préexistants, en particulier les droits de douane « fentanyl » de 20 %. En outre, l'EO réhausse les droits qui entreront en vigueur à compter du 2 mai sur les colis de faible valeur en provenance de Chine relevant de la franchise *de minimis*. À compter du 2 mai, ces colis de faible valeur se verront imposés un droit de douane de 120 % ou 100 \$ lorsqu'ils sont transportés par voie postale, ce dernier droit étant porté à 200 \$ à compter du 1^{er} juin.

Brèves

- Le 3 avril, la Maison-Blanche a [publié](#) un résumé des rapports commandés à l'USTR, au Département du Commerce et au Département du Trésor dans le cadre des mémorandums « America First Trade Policy » [voir [Brèves sectorielles du 24 janvier 2025](#)] et « Defending American Companies » [voir [Brèves sectorielles du 28 février 2025](#)]. Les rapports, dont le résumé est tiré, ont été remis au président le 1^{er} avril.
- Le 4 avril, le président Trump a [étendu](#) de 75 jours le délai de cession de TikTok. Cette décision intervient alors que le délai de cession de la plateforme, prévu suite à l'adoption d'une loi en ce sens par le Congrès promulguée par l'ancien président

Biden, avait déjà été repoussé de 75 jours par D. Trump à son entrée en fonction.

- Le 7 avril, le président Trump a [signé](#) un mémorandum au sein duquel il demande à son administration de réévaluer l'opération de rachat d'US Steel par Nippon Steel. Pour rappel, l'ancien président Biden avait opposé son veto à la réalisation de cette opération de rachat à l'issue de la procédure d'examen conduite par le Comité en charge du contrôle des investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS). US Steel et Nippon Steel avaient déposé un recours suite à cette décision. Le 10 avril, D. Trump a réaffirmé qu'il ne souhaitait pas voir le sidérurgiste américain racheté par la société japonaise.
- Le 9 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) un responsable d'une organisation mexicaine de trafic de stupéfiants.
- Le 9 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) 5 entités et 1 individu basés en Iran, pour leur soutien au programme nucléaire iranien.

Climat – énergie – environnement

2. Le président Trump signe un décret pour soutenir et stimuler l'industrie du charbon

Le président Trump a [signé](#) le 8 avril un décret présidentiel visant à encourager et soutenir l'industrie du « magnifique charbon propre » (*beautiful clean coal*), afin d'augmenter l'approvisionnement énergétique, réduire les coûts de l'électricité, stabiliser le réseau de transport de l'électricité, créer des emplois bien rémunérés, soutenir les industries émergentes et aider les alliés. Le décret prévoit notamment que :

- Le charbon soit inscrit sur la liste des « minéraux » pouvant bénéficier des mesures du décret du 20 mars « Mesures immédiates pour augmenter la production minière américaines » [voir [Brèves sectorielles du 28 mars 2025](#)];
- Le Secrétaire à l'Intérieur, le Secrétaire à l'Agriculture et le Secrétaire à l'Énergie soumettent, dans les 60 jours, un rapport identifiant les réserves de charbon sur les terres fédérales, évaluant les obstacles à leur exploitation et proposant des actions le cas échéant. Le Secrétaire à l'Énergie analysera dans ce rapport l'impact de ces ressources sur les coûts de l'électricité et la fiabilité du réseau ;
- Le Secrétaire à l'Intérieur et le Secrétaire à l'Agriculture priorisent l'exploitation du charbon et accélèrent la délivrance des concessions (*leasing*) en utilisant, si nécessaire,

les pouvoirs d'urgence et en accélérant les instructions réglementaires ;

- Le Secrétaire à l'Intérieur publie un avis dans le registre fédéral [clarifiant](#) la fin du moratoire Jewell sur la délivrance des concessions de charbon sur les terres fédérales ;
- L'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), le Secrétaire aux Transports, le Secrétaire à l'Intérieur, le Secrétaire au Travail et le Secrétaire au Trésor identifient, révisent ou abrogent les actions fédérales défavorisant l'industrie du charbon. Les agences pouvant financer ces projets au niveau national et international devront abroger les politiques ou réglementations décourageant les investissements dans cette industrie ;
- Dans les 30 jours, le Secrétaire d'État, le Secrétaire à l'Agriculture, le Secrétaire au Commerce, le Secrétaire à l'Énergie, le PDG de la Corporation de Financement du Développement International, le président de la Banque d'Export-Import des États-Unis, et les chefs d'autres agences examinent leurs cadres réglementaires et normatifs pour s'assurer qu'ils ne découragent pas le financement de projets dans cette industrie ;
- Le Secrétaire au Commerce, en concertation avec les autres Secrétaires et chefs d'agences concernés, fasse la promotion et identifie les opportunités d'exportation du charbon et des technologies afférentes ;
- Dans les 30 jours, les agences identifient les exclusions permises par la Loi sur la politique environnementale (National Environmental Policy Act) pour favoriser la production et l'exportation du charbon ;
- Dans les 60 jours, le Secrétaire à l'Intérieur, le Secrétaire au Commerce et le Secrétaire à l'Énergie identifient les régions où des infrastructures alimentées au charbon sont adaptées pour soutenir les centres de données pour l'Intelligence artificielle (IA), évaluent le potentiel du marché, légal et technologique pour étendre ces infrastructures, et soumettent un rapport consolidé au président du National Energy Dominance Council (NEDC), à l'Assistant du président pour la Science et la technologie, et au Conseiller spécial pour l'IA et les cryptoactifs.

Le même jour, le président Trump a [proclamé](#), pour certaines centrales électriques au charbon, un report de deux ans de leur obligation de se conformer aux normes sur le mercure et les polluants aériens toxiques (MATS) édictées par l'Agence de protection de l'environnement (EPA) en mai 2024. Par cette proclamation, D. Trump repousse la date limite de mise en conformité du 8 juillet 2027 au 8 juillet 2029. D. Trump justifie ce report par l'absence de technologies commercialement viables pour se conformer aux nouvelles normes. Il souligne que ce report est

dans l'intérêt de la sécurité nationale des États-Unis, en prévenant des perturbations potentielles de l'approvisionnement en électricité et en énergie, en particulier en période de crise.

3. Le président Trump veut supprimer les lois des États fédérés et les actions judiciaires qui entraveraient les projets énergétiques

Le président Trump a [signé](#) le 8 avril un décret en vue de protéger l'énergie américaine des excès des États fédérés. À cette fin, ce décret charge le Procureur général d'identifier les lois et les réglementations édictées par les États fédérés, jugées inconstitutionnelles, illégales ou préemptées par la législation fédérale. La priorité devra être donnée aux textes concernant le changement climatique, les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), la justice environnementale, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les amendes ou taxes sur les émissions carbone. Le décret demande également au Procureur général de prendre des mesures légales pour stopper l'application de ces lois et mettre fin aux actions en justice qui seraient jugées inconstitutionnelles ou illégales. Le décret mentionne spécifiquement les États de la Californie, de New-York et du Vermont. L'objectif déclaré est de lever tous les obstacles jugés illégitimes à l'identification, au développement, à l'implantation, à la production, à l'investissement ou à l'utilisation des ressources énergétiques américaines, considérés comme incompatibles avec les objectifs de l'administration de promouvoir l'énergie américaine.

En réponse, les gouverneurs de New York et du Nouveau-Mexique, coprésidentes de l'U.S. Climate Alliance, qui rassemblent 24 gouverneurs engagés dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone, ont [déclaré](#) : « le gouvernement fédéral ne peut pas supprimer unilatéralement l'autorité constitutionnelle indépendante des États ».

De son côté, l'American Petroleum Institute a [déclaré](#) que : « Instruire le Département de la Justice de traiter ce débordement de compétence des États aidera à restaurer l'État de droit et à garantir que les campagnes menées par des activistes ne se mettent pas en travers de l'accès du pays à une offre énergétique abordable et fiable ».

4. Le président Trump demande une réévaluation périodique de la pertinence des règlements liés à l'énergie

Le président Trump a [signé](#) le 9 avril un décret ordonnant à plusieurs administrations américaines de mettre en place un règlement spécifique (*sunset rule*) visant à insérer, au plus tard le 30 septembre 2025, une date d'expiration (*sunset date*) dans les règlements émis dans le domaine de l'énergie. Cette date, fixée à un an après l'entrée en vigueur de la « *sunset rule* », marquera l'expiration des règlements, sauf si les administrations les prorogent en justifiant publiquement la pertinence de leur maintien. Pour toute nouvelle réglementation couverte par le décret, les administrations devront fixer une date

d'expiration ne dépassant pas 5 ans. Toutefois, le décret prévoit que le directeur de l'OMB pourra accorder une dérogation si cela favorise une déréglementation globale. Les administrations visées par ce décret incluent l'Agence de protection de l'environnement (EPA), le Département de l'Énergie (DoE), la Commission fédérale de régulation de l'énergie (FERC), la Commission de réglementation du nucléaire (US NRC), certains départements du Département de l'Intérieur (DoI) et le Corps des ingénieurs de l'armée (US ACE). Le décret précise pour chaque agence la liste des lois régissant les règlements visés par cette mesure. L'objectif [déclaré](#) est de réduire la bureaucratie, encourager l'innovation et garantir que les réglementations en place restent pertinentes pour l'intérêt public.

Brèves

- Le président Trump a [signé](#) le 9 avril un décret demandant au Secrétaire à l'Énergie d'abroger le règlement « Energy Conservation Program : Definition of Showerhead », qui visait à limiter la quantité d'eau qu'une pomme de douche peut délivrer par minute afin de réduire la consommation d'eau et favoriser les économies d'énergies. Le décret présidentiel précise que l'abrogation se fera sans consultation publique et prendra effet 30 jours après la publication de l'avis au registre fédéral. La Maison-Blanche [indique](#) qu'en rétablissant « la liberté des douches » (*shower freedom*), le président Trump tient ses engagements de démanteler les réglementations inutiles et de placer les américains en priorité.
- Le président Trump a [signé](#) le 8 avril un décret visant à garantir la fiabilité et la sécurité du réseau de transport d'électricité aux États-Unis. Le décret prévoit que le Secrétaire à l'Énergie identifie les régions du système énergétique américain où les marges de réserve énergétique sont inférieures aux seuils qu'il aura définis comme acceptables. Le décret prévoit également que le Secrétaire à l'Énergie assure que toute source de production d'énergie jugée comme critique dans une région à risque soit correctement maintenue et, pour celle de plus de 50 MW de capacité nominale, empêche qu'elle ne soit retirée du réseau ou que sa source de combustible ne soit modifiée si cette conversion entraîne une réduction nette de sa capacité de production électrique.
- La Maison-Blanche a [publié](#) le 9 avril un mémorandum présidentiel, qui vient compléter le [décret](#) présidentiel du 19 février 2025. Ce décret demande aux responsables de l'administration fédérale de lancer dans un délai de 60 jours un processus de révision de l'ensemble des règlements relevant de leur compétence afin d'en vérifier la conformité avec la loi et la politique de l'administration. Le mémorandum du 9 avril demande en complément que cette revue se fasse en tenant compte de [dix décisions](#) récentes de la Cour suprême, dont la décision *Loper Bright Enterprises v. Raimondo* (2024) remettant en cause la doctrine « Chevron ». Le

mémoire demande aux agences de procéder diligemment, en usant de l'exception dite de « *good cause* » prévue par Administrative Procedure Act quand nécessaire. Cette disposition permet de ne pas passer par une procédure de consultation publique, lorsque cela est « impraticable, inutile ou contraire à l'intérêt public ».

Transport et infrastructure

5. Le président Trump signe un décret pour « restaurer la domination maritime de l'Amérique »

Le 9 avril, le président Trump a [signé](#) un décret intitulé « Restaurer la domination maritime de l'Amérique » (Restoring America's Maritime Dominance). Faisant le constat du « déclin de sa base industrielle [maritime] autrefois forte », le décret présidentiel énonce l'objectif de « revitaliser et reconstruire les industries maritimes nationales et la main-d'œuvre afin de promouvoir la sécurité nationale et la prospérité économique ». Il prévoit notamment l'élaboration d'un Plan d'action maritime (Maritime Action Plan – MAP), établi par l'Assistant du président pour les Affaires de sécurité nationale (APNSA) en coordination avec les responsables des agences fédérales concernées, notamment les Secrétaires d'État, à la Défense, au Commerce, au Travail, aux Transports, à la Sécurité intérieure et le Représentant au Commerce. Le Plan d'action maritime devra être soumis au président d'ici le 5 novembre et reprendre autant que possible les actions et livrables énoncés dans le décret présidentiel, qui consistent notamment à :

- Recenser l'ensemble des dispositifs financiers, fiscaux et législatifs ou réglementaires existants qui peuvent être mobilisés ou améliorés pour concourir à l'objectif du décret présidentiel, incluant notamment le Buy American Act, le Defense Production Act, le Tax Cuts and Jobs Act, le Military Cargo Preference Act, le Cargo Preference Act ;
- Encourager autant que possible l'utilisation de capitaux privés pour financer l'expansion des capacités américaines en matière de construction et de réparation des navires commerciaux et militaires, de chaînes d'approvisionnement en pièces et composants, d'infrastructures portuaires, mais aussi de formation de la main d'œuvre ;
- Formuler des propositions législatives visant à instituer un Fonds d'affectation spécial pour la sécurité maritime (Maritime Security Trust Fund), alimenté par des recettes nouvelles ou existantes, qui constituerait une source de financement stable fléchée vers une série de programmes publics, nouveaux ou existants, de subventions, prêts ou garanties de prêts consacrés au soutien de l'industrie navale et au développement de flottes maritimes américaines, notamment au titre de la réserve ;

- Soutenir le développement de la main d'œuvre américaine qualifiée dans les secteurs de la construction navale et de la marine marchande, en agissant notamment sur l'offre des établissements de formation, les procédures d'accréditation, la reconversion des marins militaires, les aides à la formation, y compris les bourses pour financer l'échange d'étudiants ou d'experts entre pays alliés ;
- Travailler avec les pays « alliés et partenaires » afin d'« aligner les politiques commerciales » (relatives notamment aux mesures qui pourraient être prises par l'USTR dans le cadre de sa procédure d'investigation concernant le secteur maritime) et d'encourager les constructeurs navals domiciliés dans ces pays à investir aux États-Unis ;
- Élaborer des propositions de réformes pour améliorer l'efficacité des procédures d'acquisition du gouvernement américain en matière de navires, notamment en initiant une revue des procédures des Départements de la Défense (DoD) et de la Sécurité intérieure (DHS), conduite par le Département de l'Efficacité gouvernementale (DoGE).

À l'occasion de la signature de ce décret présidentiel, le Département des Transports (DoT) a [publié](#) un communiqué qui souligne plusieurs domaines d'action qui impliqueront l'Administration maritime (MARAD, placée sous l'autorité du DoT), parmi lesquels : la programmation d'un plan d'investissement pour moderniser et développer l'Académie américaine de marine marchande (USMMA) ; l'établissement de zones spéciales (Maritime Prosperity Zones) destinées à attirer les investissements privés, y compris étrangers ; l'application accrue des exigences de préférence en faveur des navires battant pavillon américain pour répondre aux commandes fédérales (*cargo preference*), en particulier s'agissant des pétroliers, des méthaniers, des navires pouvant être utiles pour des usages militaires, des navires câbliers ou des navires de réparation.

Industrie

Brèves

- Le 31 mars, le président Trump a [signé](#) l'Executive Order 14255, établissant le United States Investment Accelerator au sein du Département du Commerce. Cette entité est chargée de faciliter les investissements supérieurs à 1 Md\$ aux États-Unis en réduisant les obstacles réglementaires et en accélérant les processus d'autorisation. Elle supervise également le CHIPS Program Office, qui devra renégocier les accords signés sous l'administration Biden au titre du CHIPS and Science Act pour la production de semi-conducteurs.
- Le 9 avril, lors de la conférence Cloud Next 2025 à Las Vegas, Google a [dévoilé](#) Ironwood, sa puce d'IA de septième génération. Conçue spécifiquement pour l'inférence, elle offre

une performance par watt doublée par rapport à la puce précédente Trillium et peut être déployée en clusters comptant jusqu'à 9 216 puces. Ironwood dispose notamment d'une mémoire accrue, optimisant le fonctionnement des modèles d'IA. La disponibilité pour les clients cloud est prévue fin 2025.

Distribution et divertissement

Brèves

- Selon les informations de Bloomberg, Amazon [réfléchirait](#) à un plan d'investissement de 15 Md\$ pour la création de 80 nouveaux sites logistiques aux États-Unis, à la fois des centres de livraison et des installations de préparation des colis. Amazon compte 600 sites aux États-Unis à ce jour.
- Le 9 avril, Comcast NBCUniversal a [annoncé](#) la construction de son premier parc à thème européen à Bedford, au Royaume-Uni. Ce parc, conçu par sa division Universal Destinations & Experiences qui exploite les parcs Universal aux États-Unis et en Asie, comprendra plusieurs zones thématiques avec des attractions, des spectacles, un hôtel de 500 chambres, ainsi qu'un complexe de commerces et de restaurants. L'ouverture est prévue pour 2031 et devrait générer environ 28 000 emplois.

Agriculture et industrie agroalimentaire

6. La Secrétaire à l'Agriculture demande à ses services d'intensifier la lutte contre les risques qui menacent la forêt et d'augmenter durablement la production de bois

Dans le prolongement du décret présidentiel du 1^{er} mars ([EO 14225](#)) visant une expansion immédiate de la production américaine de bois d'œuvre, la Secrétaire à l'Agriculture B. Rollins a [signé](#) le 3 avril une note d'instruction au Service des forêts. Cette note déclare une situation d'urgence au sens de la section 40807 de la loi sur les infrastructures, l'investissement et l'emploi ([HR3684](#)), sur près de 60 % des terres forestières sous administration du Service des forêts, soit 45 Mha. L'urgence est justifiée par l'existence de risques d'incendie, d'infestations d'insectes et de maladies.

Cette déclaration d'une situation d'urgence permettra au [Service des forêts](#) d'agir avec plus de rapidité, car les procédures réglementaires seront accélérées, pour abattre les arbres morts ou mourants, les arbres infestés et malades ou encore reboiser.

Plus généralement, et reconnaissant que les États-Unis disposent d'une ressource abondante en bois qui est plus que suffisante pour répondre à leurs besoins domestiques, la Secrétaire B. Rollins dénonce dans sa note d'instruction les réglementations qui empêchent aujourd'hui leur pleine mobilisation.

La note ministérielle fixe ainsi au Service des forêts l'objectif de mieux gérer les forêts de manière à mieux approvisionner le marché domestique en bois d'œuvre et ainsi réduire la dépendance des États-Unis aux importations et à créer des emplois. Le Service des forêts devra donc publier de nouvelles directives, ou mettre à jour les directives existantes, afin d'accroître les possibilités de production de bois, dans la durée. Il devra également identifier les propositions législatives qui amélioreraient la production de bois et la gestion rationnelle des forêts.

Enfin, la Secrétaire B. Rollins enjoint le Service des forêts à travailler en lien avec les États, les autorités locales et les tribus car beaucoup de ces structures disposent de plans d'action forestiers qui visent, pour partie, les mêmes objectifs.

Brèves

- Selon des remontées internes de l'USDA, le deuxième et dernier programme de démission différée au 30 septembre qui s'est clôt le 8 avril [enregistrerait](#) les demandes de départ de 3 000 agents du Service des forêts sur un effectif total de 34 100, 1 400 agents du Service de conservation des ressources naturelles sur un effectif total de 16 500 et enfin de 1 000 agents des Services des marchés agricoles et de l'Inspection et de la santé animale et des végétaux qui regroupent, à eux deux, près de 13 000 personnes. Les effectifs totaux de l'USDA s'élèvent actuellement à 92 000 employés.
- L'American Farm Bureau Federation (AFBF) s'est [félicitée](#) de la décision du président Trump de « suspendre » les droits de douane « réciproques » pendant 90 jours. Si le président de l'AFBF, Z. Duvall, est satisfait que les préoccupations des agriculteurs américains aient été entendues, il appelle l'administration « à résoudre rapidement les différends commerciaux et à poursuivre des stratégies qui garantiront que les agriculteurs américains pourront continuer à remplir les garde-manger des familles ici et à l'étranger ».

Numérique et innovation

7. Le président Trump signe un décret contre les barrières réglementaires anticoncurrentielles

Le 9 avril, le président Trump a [signé](#) un décret présidentiel intitulé « Reducing Anti-Competitive Regulatory Barriers », lançant un processus de recensement et de révision des réglementations

fédérales susceptibles de restreindre la concurrence. Les chefs d'agence disposent d'un délai de 70 jours pour identifier, en lien avec la Federal Trade Commission (FTC) et le Département de la Justice (DoJ), les règles relevant de leur autorité qui pourraient faciliter la formation de monopoles, créer des obstacles injustifiés à l'entrée de nouveaux acteurs, limiter la concurrence entre entités ou freiner l'accès aux marchés publics.

Afin d'associer les parties prenantes à cet exercice, la FTC est tenue de publier, dans un délai de 10 jours suivant la signature du décret, un appel à contribution publique (Request for Information) visant à recueillir, pendant 40 jours, les observations des entreprises et des citoyens sur les réglementations perçues comme anticoncurrentielles. Les contributions jugées pertinentes seront transmises aux agences compétentes pour instruction.

À l'issue du processus, la FTC, en coordination avec le DoJ, les agences concernées et le conseiller économique du président, établira une liste consolidée de propositions de modifications ou d'abrogations. Cette liste sera transmise au directeur de l'Office of Management and Budget (OMB), en vue d'une éventuelle intégration dans l'agenda réglementaire unifié (Unified Regulatory Agenda), conformément au [décret](#) du 19 février 2025 sur l'efficacité administrative.

L'administration affirme que cette initiative vise à « renforcer la liberté économique, favoriser l'innovation et rétablir des conditions de concurrence équitables », dans la continuité des priorités définies lors du premier mandat de D. Trump.

8. L'administration Trump réforme le cadre fédéral d'adoption et d'acquisition de l'IA par les agences

Le 7 avril, l'Office of Management and Budget (OMB) a [publié](#) deux nouveaux mémorandums – M-25-21 et M-25-22 – visant à accélérer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans les agences fédérales et à moderniser leur politique d'acquisition. Ces textes, pris en application du décret présidentiel du 23 janvier 2025 intitulé « Removing Barriers to American Leadership in Artificial Intelligence », abrogent les mémorandums M-24-10 et M-24-18 adoptés sous l'administration Biden.

Intitulé « Accelerating Federal Use of AI through Innovation, Governance, and Public Trust », Le mémorandum M-25-21 [établit](#) un nouveau cadre de gouvernance destiné à favoriser une adoption rapide et responsable de l'IA. Il redéfinit le rôle des Chief AI Officers (CAIO), désormais investis d'une mission de promotion active de l'innovation plutôt que de supervision réglementaire. Les cas d'usage à « haut impact » sont regroupés dans une seule catégorie, soumise à une vigilance renforcée mais avec des procédures allégées. Les évaluations d'impact sur les droits fondamentaux ou les obligations de documentation des biais sont supprimées, au profit d'un alignement sur les procédures IT existantes. Le texte affirme que

cette approche vise à rendre les agences « plus agiles, rentables et efficaces ».

Le mémorandum M-25-22, intitulé « Driving Efficient Acquisition of Artificial Intelligence in Government » [remplace](#) l'ancien cadre pour le recours à la commande publique en matière d'IA. Il simplifie les procédures d'acquisition, supprime les exigences de reporting, recentre la contractualisation sur la performance, et promeut explicitement une préférence pour les fournisseurs américains. Le texte encourage à « maximiser l'utilisation de l'IA américaine » afin de soutenir la compétitivité nationale, tout en limitant les contraintes liées à la transparence, la cybersécurité ou la protection des données. Il prévoit la création d'un dépôt numérique de ressources mutualisées pour les acheteurs publics.

Selon la Maison-Blanche, ces deux mémos illustrent « un changement fondamental de perspective et de cap », remplaçant « l'approche bureaucratique et prudente de l'administration précédente » par une stratégie « favorable à l'innovation et à la concurrence ». L'administration Trump affirme vouloir, par ce biais, renforcer la domination technologique américaine : « En adoptant l'IA, les agences amélioreront la vie des citoyens tout en consolidant la position mondiale des États-Unis en matière d'innovation », [précise](#) le *Fact Sheet*.

Brèves

- Le 9 avril, huit entreprises et associations du secteur technologique, dont Amazon, Google, Meta et X, ont [exprimé](#) leur soutien à la proposition de loi TAKE IT DOWN Act, qui vise à criminaliser la diffusion en ligne de contenus intimes non consentis, y compris sous forme de deepfakes. Dans une lettre adressée à la présidence de la Chambre des représentants, les signataires ont salué une initiative « essentielle à la protection des victimes dans l'environnement numérique ». Le texte a été [adopté](#) la veille par la commission de l'Énergie et du Commerce de la Chambre des représentants, par 49 voix contre 1.

Santé

9. Une juge fédérale bloque de manière permanente les coupes dans les financements NIH

La juge fédérale du District de Massachusetts A. Kelley a [prononcé](#) le 4 avril des injonctions permanentes interdisant à l'administration de plafonner les subventions à la recherche des National Institutes of Health (NIH). Ce plafonnement avait été annoncé par NIH en février, avant d'être suspendu, de manière temporaire seulement, par A. Kelley, dans le cadre de recours juridiques introduits par des procureurs généraux de 22 États fédérés [voir [Brèves sectorielles du](#)

[14 février 2025](#)]. Le caractère désormais permanent de l'injonction de la juge fédérale a permis au Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) d'interjeter appel de la décision. Le contentieux devrait être porté devant la Cour d'appel du premier circuit.

Ces développements juridiques surviennent alors qu'un institut de recherche en santé allemand, BioMed X, a [annoncé](#) le 7 avril le lancement d'un programme destiné à mettre en relation les chercheurs dont les travaux seraient menacés par les coupes de financements NIH avec de nouveaux bailleurs de fonds issus de l'industrie pharmaceutique.

10. Le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) met fin à de nombreux contrats

Selon des propos du porte-parole du Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) A. Nixon, [rapportés](#) le 3 avril par NPR, HHS aurait ordonné une réduction de 35 % de ses dépenses contractuelles. Ces réductions, qui s'appliqueraient à toutes les divisions de HHS, y compris les Centers for Disease Control (CDC), les National Institutes of Health (NIH), la Food and Drug Administration (FDA) et les Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS), s'inscrivent dans le sillage de l'annonce par HHS de la réduction de ses effectifs de l'ordre de 20 000 postes, soit environ 25 % de ses employés [voir [Brèves sectorielles du 28 mars 2025](#)]. Dans une communication titrée « mettre fin aux dépenses inutiles », HHS a lui-même [indiqué](#) avoir déjà mis un terme à 80 contrats liés aux initiatives sur la diversité, l'équité et l'inclusion, ainsi qu'à de nombreux contrats conclus avec des cabinets de conseil.

11. Le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) annonce que les traitements contre l'obésité ne seront pas couverts par Medicare

Le 4 avril, le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) a [publié](#) une règle finale mettant à jour les traitements couverts par les programmes d'assurance privés utilisés par environ la moitié des bénéficiaires de Medicare. Cette règle a notamment confirmé l'interdiction légale de couverture Medicare pour les traitements destinés à la « perte de poids », tels que Zepbound, du laboratoire pharmaceutique américain Eli Lilly. HHS a ainsi rejeté la proposition qui avait été [faite](#) en novembre 2024 par l'administration Biden de contourner cette interdiction légale en arguant que de tels traitements pouvaient être utilisés pour lutter contre l'obésité et ses affections associées. Une porte-parole des Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS) a [indiqué](#) qu'une telle extension de la couverture Medicare n'était « pas appropriée en ce moment », mais que CMS pourrait « considérer d'autres mesures » pour les traitements anti-obésité. Certains médicaments entraînant la perte de poids sont de fait déjà couverts par Medicare pour d'autres indications, comme le traitement du diabète ou des maladies cardiovasculaires, mais la proposition de l'administration Biden aurait

facilité l'accès à ces médicaments pour les patients les choisissant pour leurs effets amaigrissants. Selon CMS, cela aurait [concerné](#) environ 3,4 millions de personnes. En octobre 2024, le Congressional Budget Office (CBO), agence fédérale relevant du Congrès et chargée d'analyser l'impact budgétaire des lois et réglementations, avait quant à lui estimé qu'une extension de la couverture Medicare aux indications anti-obésité pourrait coûter 35 Md\$ à l'État fédéral sur 9 ans [voir [Brèves sectorielles du 11 octobre 2024](#)]. Le secrétaire à la Santé, Robert F. Kennedy Jr., a suggéré que les politiques de santé publique devraient privilégier l'amélioration de l'alimentation plutôt que les solutions pharmaceutiques.

Brèves

- Le 8 avril, la Commission sur la sécurité nationale sur les biotechnologies émergentes (NSCEB), commission bipartisanne établie par le Congrès en 2022, a [publié](#) un ensemble de recommandations afin de renforcer l'écosystème d'innovation américain dans ce secteur, considéré comme stratégique pour la sécurité nationale des États-Unis. Parmi ces recommandations, la NSCEB a notamment suggéré d'investir 15 Md\$ sur 5 ans dans ce secteur et d'interdire, pour les entreprises travaillant avec le Département de la Santé et des Services sociaux (HHS) ou avec des agences chargées de la sécurité nationale des États-Unis, d'utiliser certains fournisseurs chinois présents dans l'*Entity List* du Département du Commerce ou considérés comme « entreprises militaires chinoises » par le Département de la Défense.
- Le 8 avril, le Wall Street Journal (WSJ) a [rapporté](#) que l'entreprise de programmes alimentaires américaine WeightWatchers (WW International) se préparerait à déclarer faillite afin de restructurer plus de 1,4 Md\$ de dettes. Selon le WSJ, l'entreprise serait fragilisée par la concurrence de traitements contre l'obésité comme Zepbound, développé par l'américain Eli Lilly, et Ozempic, du danois Novo Nordisk.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington
washington@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER des États-Unis
Abonnez-vous [ici](#)